Image not found or type unknown

# Mon enfant peut-il utiliser le nom de famille de son beau-père?

Par **lpp**, le **06/07/2014** à **10:53**

Bonjour,
Je suis la maman d'un petit garçon de 5 ans qui est né d'un donneur inconnu (procréation médicalement assistée).
Je vis actuellement avec un homme avec lequel j'ai un deuxième enfant. Le premier enfant porte évidemment mon nom et le second porte celui de son papa.
Je vais me marier avec cet homme et mon premier enfant souhaiterait accoler son nom au notre, de manière à porter le même nom que son petit frère.

Je sais qu'il est possible que mon compagnon reconnaisse mon fils aîné mais nous souhaiterions attendre qu'il soit assez grand pour donner un avis réfléchi.

En attendant, y aurait-il une possibilité pour que mon fils utilise le nom de mon mari accolé au notre en nom d'usage au quotidien ? A l'école en particulier.

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés